

Articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du Code du travail – Norme NF C 18-510
 Respect du décret qualité des Organismes de formation

Organisme référencé par la CARSAT
 Organisme n° 82 38 041283 8



Publics concernés

Personnel habilité à effectuer des travaux d'ordre électriques et présentant les aptitudes médicales requises.
 Pré requis : bonne expérience pratique professionnelle, connaissance de base en électricité acquises.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de respecter les dispositions définies par le code du travail, plus particulièrement aux articles R.4544-9 et R.4544-10, ainsi que les règles techniques contenues dans la norme NF C 18-510 (édition INRS ED 6127 avril 2015 téléchargeable sur www.inrs.fr).

Supports pédagogiques

Audiovisuels, matériel de démonstration, référentiels.

Programme et modalités pédagogiques suivant norme NF C 18-510

Contenu

Cadre réglementaire et législatif et rappel des notions de base en électricité.

- Présentation des bases de la réglementation applicable,
- Présentation et rappels des unités utilisées (loi d'OHM, de JOULE) et de la puissance.

Les généralités sur les appareils d'usages courant.

- Présentation et rappels des caractéristiques : la Tension - l'Intensité,
- Présentation et rappels de : la coupure, le sectionnement, de la commande et de la protection,

L'utilisation des appareils d'usage courant.

- Sectionneur, Interrupteur, disjoncteur, fusible, contacteur et discontacteur, relais thermique, projection différentielle, indice de protection, appareils de mesure, effets physiopathologiques.
- Présentation et rappels des prescriptions de sécurité définies par la publication NF C 18-510,

La prévention dans le respect des consignes de sécurité.

- Présentation des différentes installations : Classe de tension – différents indices,
- Présentation des interventions et travaux sous tension, des distances de sécurité,
- Présentation des consignations, de la réglementation et des responsabilités.

La protection contre les contacts directs et indirects.

- Présentation des différents moyens de protection.
- Régime de neutre : schémas TT/IT /TN - Tension de contact : résistance des masses, du neutre,
- Présentation : prise de terre, liaisons équipotentielles, disjoncteur différentiel,
- Présentation : contacts directs (dispositifs différentiels à haute sensibilité),
- Présentation : double isolation électrique (circuit isolation – très basse tension),
- Présentation : enveloppes électriques (indices de protection), outils électriques (choix et branchements),
- Présentation : Surintensité (dispositifs de protection), haute tension (installations et réglementation),

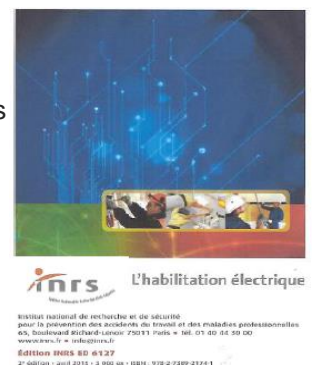
La mise en œuvre sur appareillages et installations électriques.

- Interventions en BT et HT, balisage et consignations, mesures électriques et moyens de protection.

Évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation.

Validation des connaissances et des compétences par le formateur.



Documents de fin de formation et statut du formateur

Attestation de formation, évaluations et avis après formation. Formateur diplômé et reconnu par les instances.

Formation initiale

Durée 3 jours, soit 21 heures
Groupe 10 participants maximum

Formation recyclage tous les trois ans

Durée 1,5 jour, soit 10 heures
Groupe 10 participants maximum